PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE PETIT-ROCHER

Le 23 août 2021

La réunion s'est tenue à l'édifice municipal de Petit-Rocher.

Étaient présents/présentes :

La mairesse:

Rachel Boudreau

Les conseillers/conseillères:

Réjean Guitard

Annik Noël

Jean-Marc Cormier Linda Chamberlain

Le greffier suppléant :

Ronald LeBlanc

Étaient excusés :

Le conseiller:

Gaston N. Frenette

La directrice générale et greffière :

Magali Courtin

1. APPEL À L'ORDRE

Madame la mairesse appelle la réunion à l'ordre à 19 h 00.

2. CONSTATATION DU QUORUM

Madame la mairesse constate le quorum.

3. PRIÈRE / RECUEILLEMENT

Madame la mairesse demande un moment de recueillement.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Annik Noël Et appuyé de Jean-Marc Cormier

« QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté ».

46-2021

Adopté.

5. DÉCLARATIONS DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun.

6. PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 28 JUIN 2021

Il est proposé par Réjean Guitard Et appuyé de Annik Noël

« QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 juin 2021 soit adopté tel que présenté ».

PROCÈS-VERBAL Page 2 de 4 Le 23 août 2021

47-2021 Adopté.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Aucune.

8. QUESTIONS DIFFÉRÉES ANTÉRIEUREMENT

Lors de la dernière réunion, le contrat d'assurance collective a été renouvelé et le montant de la prime d'assurance avait alors été demandé.

→ Il ne s'agit pas d'un montant de prime annuel connu d'avance mais d'une tarification liée au nombre d'employés, à leur âge, leur salaire et leur choix de couverture (individuel ou familial). À titre d'exemple, la cotisation de juillet 2021 s'élevait 4 472.66 \$ dont une partie est payée par la municipalité et l'autre partie par les employés.

9. RELEVÉ DE CORRESPONDANCES REÇUES :

a) Correspondance reçue: R-99-2021 à R-123-2021

b) Correspondance envoyée: E-24-2021 et E-29-2021

c) Correspondance invitation: I-16-2021 et I-30-2021

10. RAPPORTS FINANCIERS DE JUIN ET JUILLET 2021

a) Rapport des cartes de crédit de juin 2021

Il est proposé par Réjean Guitard Et appuyé de Jean-Marc Cormier

« QUE le conseil ratifie le rapport des cartes de crédit VISA daté du 30 juin 2021 pour un montant de 1 015.99 \$ »

48-2021 Adopté.

b) Rapport des factures payées et salaires de juin 2021

Il est proposé par Linda Chamberlain Et appuyé de Annik Noël

« QUE le rapport du trésorier indiquant les factures payées et salaires remis aux employés, pour un montant de 1 580 615.80 \$ pour le mois de juin 2021, soit ratifié. »

49-2021 Adopté.

c) Rapport des cartes de crédit de juillet 2021

Il est proposé par Annik Noël Et appuyé de Jean-Marc Cormier PROCÈS-VERBAL Page 3 de 4 Le 23 août 2021

« QUE le conseil ratifie le rapport des cartes de crédit VISA daté du 31 juillet 2021 pour un montant de 340.70 \$ »

50-2021 Adopté.

d) Rapport des factures payées et salaires de juillet 2021

Il est proposé par Réjean Guitard Et appuyé de Annik Noël

« QUE le rapport du trésorier indiquant les factures payées et salaires remis aux employés, pour un montant de 637 145.64 \$ pour le mois de juillet 2021, soit ratifié. »

51-2021 Adopté.

e) Rapports budgétaires Administration générale et Service Public

Les rapports budgétaires Administration générale et Service Public sont présentés par le greffier suppléant.

11. MOTIONS ET AVIS DE MOTION

a) Nomination de la directrice générale en tant que membre du C.P.D.J.

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration du Comité permanent de développement du Juvénat de Petit-Rocher (C.P.D.J.), connu aussi sous l'appellation « Maison de l'Acadie » est constitué de quatre membres qui sont une personne nommée par chacune des quatre organisations suivantes : la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick, la Société des Jeux de l'Acadie et la municipalité de Petit-Rocher ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Petit-Rocher doit donc nommer un membre pour la représenter sur le comité C.P.D.J.;

Il est proposé par Réjean Guitard Et appuyé de Annik Noël

« QUE le conseil municipal nomme la directrice générale Magali Courtin en tant que membre du C.P.D.J. ».

52-2021 Adopté.

PROCÈS-VERBAL Page 4 de 4 Le 23 août 2021

12. RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL

Les membres du conseil firent un rapport verbal des activités des comités auxquels ils siègent.

13. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

14. PÉRIODE D'INTERVENTION OUVERTE AU PUBLIC

Une période de questions / réponses a eu lieu.

15. AJOURNEMENT

L'ordre du jour étant épuisé, la mairesse demande la levée de la réunion à 19h35

Magali Courtin.

Directrice générale et greffière

Rachel Boudreau.

Mairesse